

pensions du nombre de plus en plus grand de retraités. De la façon dont le régime actuel est établi, nous léguons une charge écrasante à nos petits-enfants qui devront payer des impôts beaucoup plus élevés. Comme le trésorier de l'Ontario, M. Darcy McKeough, le faisait remarquer:

Au cours des premières décennies du prochain siècle, il y aura un plus grand nombre de retraités par rapport à la main-d'œuvre active qu'il n'en a jamais eu au Canada. En garantissant les revenus en valeur réelle aux futurs retraités, sans prévoir les fonds appropriés, les gouvernements du Canada ont contracté une dette fantastique.

Geoffrey Calvert, l'auteur du livre «Pensions and Survival: the coming crisis of money and retirement» déclare: «Nous refilons nos problèmes aux générations futures».

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): C'est pourquoi sept d'entre nous ne l'ont pas appuyé.

M. Alexander: Selon la structure actuelle du Régime de pensions du Canada, on évalue à \$6,750 millions de dollars la somme nécessaire pour payer les pensions aux environs de 1989-1990. En très peu d'années, cette marée montante des prestations aura dépassé les recettes tirées de l'impôt spécial de 3.6 p. 100 et ce sera la minute de vérité. Calvert déclare de plus:

Étant donné la nette augmentation du rapport pensionnés-travailleurs que nous prévoyons déjà clairement, il semblerait peu avisé que le Canada s'engage dans des programmes énormes et généreux pour subvenir aux besoins de personnes âgées si ces programmes ne devaient que déséquilibrer l'économie et entraîner son effondrement.

Voilà qui est net, monsieur l'Orateur. Autrement dit, il nous dit que si nous n'y prenons pas garde, nos coûts s'accroîtront démesurément et ce sera en résumé la faillite du système. Comme Calvert le dit, il faut examiner ce que sera la situation au début du siècle prochain, au moment où les jeunes d'aujourd'hui approcheront de l'âge de la retraite ou l'auront atteint. C'est pendant cette période, c'est-à-dire dans moins de 50 ans, que les conséquences réelles des décisions prises aujourd'hui commenceront à se faire sentir, et la plupart d'entre nous qui sommes ici aujourd'hui ne seront plus présents alors pour le voir. On peut donc dire que d'ici les années 90, le revenu provenant du Régime de pensions du Canada tombera brusquement et qu'il continuera à baisser s'il continue à ne s'auto-financer que partiellement. Calvert nous avertit également que les perspectives qu'offre la situation des réserves du Régime de pensions du Canada sont tout à fait effrayantes. Après une hausse de quelques années, si, d'ici là, rien ne change, ces fonds de réserves provisoires plafonneront pour ensuite disparaître rapidement. Comme le dit M. John Grant:

● (1620)

Une mesure législative qui aurait pour effet de faire monter en flèche les prestations payables en vertu du Régime de pensions du Canada aurait pour résultat de causer le plus grand tort au marché financier du Canada.

J'aimerais attirer l'attention de la Chambre sur un autre trait problématique du Régime de pensions du Canada, son piètre rendement en tant que source de capitaux de placement, dont le pays a tellement besoin. D'ici 1981-1985, nous devons avoir trouvé quelque 26 milliards de dollars. Les régimes de retraite privés constituent une source importante de ce capital nécessaire et on estime que 70 à 80 p. 100 du nouveau capital dont aura besoin le Canada et qui sera fourni par les émissions de bons d'épargne et d'actions, seront fournis par les régimes de retraite privés. Malheureusement, ce n'est pas le cas pour le Régime de pensions du Canada qui constitue principalement une source de financement bon marché pour les gouverne-

Régime de pensions du Canada

ments provinciaux. C'est pourquoi je tiens à ce que le secrétaire parlementaire sache que les gouvernements provinciaux, et notamment l'Ontario, s'inquiètent des placements que l'on fait avec les fonds des régimes de pension.

Permettez-moi de vous lire un extrait d'un article paru dans le *Globe and Mail* du 21 janvier 1977. J'ai entendu une voix, là-bas, monsieur l'Orateur. Si le secrétaire parlementaire désire dire son mot, je peux m'asseoir. En attendant, nous étudions un bill très important et j'exprime notre inquiétude au sujet du financement de ce programme. Permettez-moi d'attirer l'attention de mon honorable ami sur l'article du *Globe and Mail* intitulé «Pensions à nos vieux jours».

Le Régime de pensions du Canada doit, en principe, donner une certaine sécurité aux travailleurs retraités. Et pourtant, sous sa forme actuelle, il peut leur enlever leur sécurité, voler leurs enfants et empêcher le Canada de produire les biens et services dont tous les Canadiens ont besoin.

J'espère que les participants à la conférence Pensions Canada qui est censée étudier ces problèmes et trouver des solutions sont au courant de la situation. Mais qu'en savons-nous? Je n'ai pas entendu le secrétaire parlementaire dire quoi que ce soit à ce sujet. Ce sont eux les experts en matière de pensions, et pourtant, il n'en a fait absolument aucun cas. Malgré ce qu'a dit mon honorable ami d'en face, j'aimerais lire la suite de cet article:

... les fonds perçus selon le système de demi-financement du Régime de pensions du Canada sont «totalement investis dans le secteur public». Le gouvernement fédéral perçoit cet argent. Ce qui n'est pas versé immédiatement sous forme de pensions est prêté aux provinces à des taux correspondant aux taux des obligations fédérales à long terme.

A cet égard, l'Ontario a reçu en moyenne 324 millions de dollars par an au cours des dix dernières années. M. Darcy McKeough fait remarquer:

Cet argent est alors dépensé par le gouvernement, souvent pour bâtir des hôpitaux, des écoles et des universités. Il n'est pas investi pour rapporter de l'argent.

C'est vrai pour toutes les provinces, monsieur l'Orateur.

Autrement dit, l'argent que vous investissez dans le Régime de pensions du Canada ne vous rapporte rien.

C'est vrai pour vous comme pour moi, monsieur l'Orateur; il ne nous rapporte rien. La province le prend et l'investit dans le secteur public, et pourtant, le secteur privé pleure pour avoir des capitaux d'investissement.

Il n'est pas prêté au taux du marché, ce qui lui permettrait de rapporter plus et d'empêcher vos primes de monter. Il n'est pas investi non plus dans l'exploitation des richesses naturelles ni dans l'industrie, ce qui pourrait générer des emplois, augmenter la production nationale et relever le niveau de vie de tous les Canadiens. Et cependant, le pays a désespérément besoin d'investissements...

Vous saisissez certainement, monsieur l'Orateur. Nous n'en avons pas pour notre argent, et il est temps de procéder à un réexamen complet. Mais que dit le secrétaire parlementaire? Fort commodément, il ferme les yeux sur cette question du financement. J'ai beaucoup d'estime pour lui et je sais qu'il est tenu de faire ce qu'on lui dit. J'espère que lorsque je serai secrétaire parlementaire, le jour où le gouvernement perdra le pouvoir à cause de son ineptie et de son incapacité à bien gérer le pays, je pourrai faire un peu mieux que le secrétaire parlementaire. Mais je m'écarte du sujet, monsieur l'Orateur, et je sais que vous tenez à nous entendre exposer nos préoccupations au sujet du Régime de pensions du Canada.

Nous avons aussi d'autres sujets de préoccupation. Tous les programmes de sécurité du revenu doivent être réexaminés, pour que nous puissions savoir qui en profite et qui paie. Mais même s'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter à ce sujet, il resterait